

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE VOYAGES INTER Sarl »

Siège ABIDJAN-COCODY-RIVIERA3 COPRIM VILLA  
512, Lot 34, Ilot 512

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE VOYAGES INTER Sarl »

Objet :

- Transport des personnes et des biens,
- Location de véhicules,
- Transport public,
- Transport Aérien,
- Transport maritime,
- Transport ferroviaire
- Transport de marchandises,
- Transport touristique
- Toutes activités liées au Transport
- Achat et vente de véhicules
- Achat et vente de produits et services divers
- Divers,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY-RIVIERA3 COPRIM VILLA  
512, Lot 34, Ilot 512

Dirigeant(s) M GUERO GNOLOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06843 du 13/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47960/GTCA/RC/2024 du 13/08/2024

